

CALENDRIER DES CDAS Année 2020-2021

Jeudi 1^{er} octobre 2020 14h-17h

Limite dépôt des dossiers : jeudi 24 septembre

CDAS plénière Bilan mi année 2020 suivie de la CDAS permanente

Jeudi 5 novembre 2020 14h-16h

Limite dépôt des dossiers : vendredi 16 octobre

Jeudi 14 janvier 2021 14h-16h

Limite dépôt des dossiers : jeudi 7 janvier

Jeudi 25 février 2021 14h-17h

Limite dépôt des dossiers : jeudi 4 février

CDAS plénière Bilan année 2020 suivie de la CDAS permanente

Jeudi 1^{er} avril 2021 14h-16h

Limite dépôt des dossiers : jeudi 25 mars

Jeudi 20 mai 2021 14h-16h

Limite dépôt des dossiers : mercredi 12 mai

Jeudi 1^{er} juillet 2021 14h-17h

Limite dépôt des dossiers : jeudi 24 juin

CDAS plénière Bilan mi année 2021 suivie de la CDAS permanente

*☞ Les dossiers doivent être transmis **COMPLETS** aux assistantes sociales des personnels aux dates indiquées.*

Pas de commission en décembre du fait de la clôture budgétaire.